

permettent de porter à l'attention de l'industrie et des organismes gouvernementaux les domaines de recherche qui laissent entrevoir des avantages économiques ou sociaux. Située au Centre de recherches de Sheridan Park, la Fondation compte à son service environ 300 scientifiques, ingénieurs, techniciens et employés de soutien.

Depuis son établissement, la Fondation a fourni des services de recherche et de développement à de nombreuses sociétés, grandes et petites. Les services varient depuis les enquêtes à court terme, les études de marché et les études de faisabilité jusqu'aux études scientifiques fondamentales de longue haleine, en passant par la mise au point de produits et de procédés. Tous les travaux sont confidentiels, y compris les renseignements commerciaux, techniques ou juridiques fournis par les clients actuels ou éventuels de l'organisme. Les brevets résultant des travaux sont enregistrés au nom du client.

Le Conseil de recherches du Manitoba se compose de sept membres et de plusieurs comités consultatifs représentant les industries axées sur l'utilisation des ressources naturelles, le secteur manufacturier, les salariés, les universités et le gouvernement. Le personnel permanent est fourni par le gouvernement provincial. Les travaux du Conseil sont financés par des crédits votés par la province, mais il peut également se faire payer pour ses services. Il a pour objectifs de promouvoir ou d'exécuter des travaux de recherche et développement portant sur les ressources naturelles et l'activité industrielle de la province, ou d'encourager la promotion ou l'exécution de tels travaux. A l'heure actuelle, les recherches subventionnées par le Conseil s'effectuent dans les laboratoires existants de la province. Une grande partie de ces recherches vise à faire du Manitoba un centre d'excellence dans les domaines des produits alimentaires, de l'électronique, de la recherche sur les matériaux et des systèmes de construction. Un centre d'information technique encourage en outre l'industrie à faire usage des plus récentes découvertes technologiques. La principale raison d'être du Conseil est d'aider l'industrie manitobaine à améliorer sa position sur les marchés par le développement d'une capacité de production établie sur une base plus scientifique. Le Conseil a un bureau à Winnipeg.

Le Conseil de recherches de la Saskatchewan a été créé en 1947 par une loi du gouvernement de la Saskatchewan. Il effectue des recherches en sciences physiques afin d'améliorer l'économie de la province, concentrant son attention sur l'exploitation commerciale des ressources provinciales et sur les aspects scientifiques du domaine des affaires. Au début, le Conseil ne possédait ni personnel scientifique ni laboratoire, ses programmes de recherche étant exécutés à l'Université de la Saskatchewan grâce à des subventions octroyées à des membres du personnel enseignant et à des bourses d'études accordées à des étudiants. La Loi de 1947 fut modifiée en 1954, donnant au Conseil le droit d'acquérir des biens, de recruter du personnel et d'assurer lui-même la gestion de ses finances. En 1958, des laboratoires furent construits sur le campus de l'université, puis agrandis en 1963. Le programme actuel comprend surtout l'aide technique à l'industrie et aux ministères provinciaux et la recherche sur les minerais métalliques et industriels, les ressources hydrauliques, l'environnement, le transport par pipelines à boues et certains aspects de l'agriculture. Un effectif à temps plein de quelque 100 personnes exécute une grande partie du programme, mais des travaux sont encore effectués grâce à des subventions accordées au personnel de l'université. Les membres du Conseil comprennent des représentants du gouvernement de la Saskatchewan, de l'université et de l'industrie.

Le Conseil de recherches de l'Alberta. De concert avec l'Université de l'Alberta, le gouvernement de l'Alberta instituait en 1921 un Conseil de recherches scientifiques et industrielles afin de favoriser la mise en valeur des ressources minérales de la province. Le programme actuel demeure axé sur l'exploitation des ressources naturelles, mais s'intéresse de plus en plus à la recherche concernant l'établissement de nouvelles industries dans la province et les problèmes du transport et de l'environnement. Les principaux secteurs d'activité sont les suivants: exploitation et utilisation des combustibles fossiles, levés et recherches géologiques, études des eaux souterraines, des sols et des minerais industriels, mise au point de produits et de procédés chimiques, microbiologie, aide technique à l'industrie, essais relatifs à l'essence et au pétrole, transport par pipelines, recherches portant sur le réseau routier, génie hydraulique, études écologiques et recherches sur la grêle.

La direction de cet organisme est assurée par un conseil de 15 membres représentant le gouvernement de l'Alberta, les universités et l'industrie. Les divers domaines de recherche